



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 07 avril 2025**

Délibération n° DEL_2025_031

Date de la Convocation :
jeudi 27 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril à 18 h 00, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni CENTRE ROGER FOURNEYRON, sous la Présidence de Madame Michelle MICHEL.

Nombre de conseillers en exercice :
17

Étaient présents :

Madame Michelle MICHEL, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur François CHATAING, Madame Michelle CHAUMET, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marlène JARROUSSE-LASHERME, Monsieur Georges DRAJNER, Madame Jeannine GIRE-KIEFER, Madame Huguette PORTAL, Madame Annie VARRAUD

Date de publication en ligne :

Ont donné procuration :

Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Jacques LABROSSE à Madame Michelle MICHEL, Madame Charlotte OLLAGNON à Madame Huguette PORTAL

Absent(e)s :

Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Marc LAVERGNE, Monsieur Fernand GRAS

Secrétaire de séance : Philippe MARTEL

La séance a été levée à : 19 h 45

<u>Objet</u> :	BUDGET PRIMITIF 2025- CHANTIER D'INSERTION VIA
-----------------------	--

Rapporteur : Michelle MICHEL

Mes chers collègues,

Je vous présente le budget primitif 2025 du chantier d'insertion VIA du CCAS qui s'équilibre comme suit :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser						
Propositions nouvelles	17,224.23 €	14,439.00 €	215,944.63 €	185,636.23 €	233,168.86 €	200,075.23 €
TOTAUX	17,224.23 €	14,439.00 €	215,944.63 €	185,636.23 €	233,168.86 €	200,075.23 €
Résultats reportés		2,785.23 €		30,308.40 €	0.00 €	33,093.63 €
Propositions globales	17,224.23 €	17,224.23 €	215,944.63 €	215,944.63 €	233,168.86 €	233,168.86 €

La section d'investissement est composée en dépenses par l'achat de matériel pour les travaux d'entretien des bâtiments effectués par le chantier d'insertion VIA et en recettes par les amortissements, par une subvention de la région AURA (moderniser vos outils d'intervention et votre activité de production) et par les résultats reportés 2024.

Concernant **la section de fonctionnement**, l'essentiel des dépenses comprend les salaires du personnel permanent et des salariés en CDDI, ainsi que des dépenses de petits équipements, de fournitures d'entretien, de vêtements de travail et des amortissements .

- Les recettes de fonctionnement sont constituées
- des aides aux postes allouées pour les CDDI par l'État, du Fonds Social Européen pour la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion, du soutien pour l'encadrement socio-professionnel (encadrant technique et conseiller insertion professionnelle) de la région AUVERGNE RHONE ALPES et d'une subvention de la Ville par l'intermédiaire du CCAS correspondant au travaux réalisés pour la collectivité.
 - de la facturation de prestations à la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
 - les résultats reportés 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- APPROUVE Le budget primitif 2025 du Chantier d'Insertion VIA.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 07 avril 2025